

ACTE DE CONCESSION FUNÉRAIRE

CIMETIÈRE COMMUNAL DE CORBAS

Cimetière : cimetière traditionnel
Carré 4
Allée 8
Concession n° 9

Vu la demande de Monsieur Marcel FERNANDEZ né le 2 mars 1943, domicilié 6 montée des Essarts 69780 TOUSSIEU, souhaitant obtenir le renouvellement d'une concession.

Il est accordé, dans le but d'y fonder une sépulture familiale le renouvellement d'une concession dans le cimetière traditionnel pour une durée de 15 ans, du 18 octobre 2020 au 17 octobre 2035.

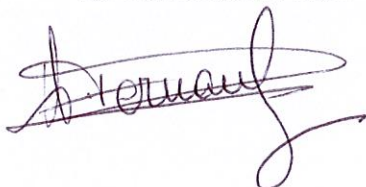
Le concessionnaire ou ses ayants droits s'engagent, en contrepartie, à respecter les clauses du règlement général des cimetières actuellement en vigueur, et à signaler tout changement d'adresse auprès du service gestionnaire des cimetières de la commune de Corbas.

Le concessionnaire ou ses ayants droits peuvent renouveler la concession dans les deux années qui suivent la date d'échéance. A défaut de renouvellement, le terrain concédé pourra être repris par la Ville.

Cette concession est accordée moyennant le versement de la somme totale de 1 100€.

Fait à Corbas, en 2 exemplaires
Le 10 novembre 2023

Signature
Le concessionnaire



Signature
Le Maire,
Alain VIOLLET

